



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION D'UN CYCLE DE CONFERENCES D'HISTOIRE DE L'ART INTITULE "GRANDES VILLES D'ART" PAR LIONEL CARIOU DANS L'AUDITORIUM DE COEUR DE VILLE LES 6 OCTOBRE ET 19 DECEMBRE 2023, ET LES 1ER MARS, 23 AVRIL ET 14 MAI 2024 A 14H30**

**DÉCISION N° DM-23-317  
EN DATE DU 03 AOUT 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin ;

**CONSIDÉRANT** la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2023-2024,

**CONSIDÉRANT** la proposition de conférences de Lionel CARIOU, domicilié au 113 boulevard Voltaire – 92600 Asnières-sur-Seine, les 6 octobre et 19 décembre 2023, et les 1<sup>er</sup> mars, 23 avril et 14 mai 2024 à 14 heures 30 dans l'Auditorium situé à Cœur de Ville.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec Lionel CARIOU, domicilié au 113, boulevard Voltaire – 92600 Asnières-sur-Seine, un contrat de prestation de service pour l'animation d'un cycle de conférences d'histoire de l'art intitulé « Grandes villes d'art », les 6 octobre et 19 décembre 2023, et les 1<sup>er</sup> mars, 23 avril et 14 mai 2024 à 14 heures 30 dans l'Auditorium situé à Cœur de Ville dont le coût est fixé à deux mille deux cent cinquante euros (2 250,00 € T.T.C.) le cycle de conférences ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230803-lmc1H10990H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 03/08/2023  
Date de Publication : 03/08/2023